



11, Avenue de la Forêt 1202 Genève
Tél. 022 340 64 80 Fax 022 340 64 82
E-Mail : trialogue@infomaniak.ch
Site : www.letrialogue.com

RESEAU DE SOLIDARITE ENTRE RETRAITES, CHOMEURS ET PROFESSIONNELS
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

PV de l'Assemblée Générale 2016

Lundi 6 juin 2016 à 18h

Membres du Comité

Présents: Doris Gorgé, Présidente
Dr. Bernard de Wurstemberger, Membre fondateur
Jean Ladame, Vice-président
Victor Chiou, Trésorier

Anahita Blanc-Meylan - Josette Chardon – Charles Gorgé -Sylvane Gürbüz
Gabriella Moriello - Simone Rosset – Valérie Vonlanthen

Excusés: Equinom S.A. (vérification des comptes)
Florian Baier - Anne-Laurence de Buren - Bertrand Lézat
Barbara Plitt-Troilo - Grazia Zanin

Non-excusé: Jean-Marc Antoine

Nombre de personnes présentes à l'assemblée: env. 40

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 juin 2015
2. Bilan de l'année écoulée et perspectives pour 2016
 - Renforcement de notre mission de formation de stagiaires juristes
 - Quelques exemples d'intervention du Trialogue auprès des autorités
 - Augmentation de la subvention de la Ville de Genève pour 2016
3. Aides financières et Fonds "Béquille"
4. Approbation des comptes
 - Présentation et analyse des comptes par M. Victor Chiou
 - Rapport de l'organe de contrôle : Mme Monique Bagattini de la Fiduciaire « Equinom S.A. ».
 - Affectation du Résultat
 - Approbation des comptes

5. Approbation du rapport d'activité 2015
6. Budget 2016
7. Renouvellement du Comité
8. Propositions individuelles
9. Divers

Allocution de la Présidente

En 19 ans d'activité, la situation des chômeurs a fort évolué. Si à l'époque, chacun possédait un petit bas de laine équivalent à un ou deux salaires qui permettait d'amortir les trous financiers, ce n'est plus le cas. Une pénalité peut vous précariser, vous et votre famille, durablement !

J'aimerais relever quelques facteurs qui engendrent ou augmentent le risque de précarité des chômeurs :

- **La recherche d'emploi se fait de plus en plus par Internet.** Qui n'a pas entendu parler de JobUp ? Ces moyens de communications exigent une vitesse de réaction et une bonne maîtrise des outils informatiques.

L'écrit prend le dessus sur l'oral. Ce sont les personnes les moins qualifiées, le plus souvent d'origine étrangère, qui font les frais de cet écart entre l'oral et l'écrit, le langage imposé par l'office de placement.

Le Trialogue tente de compenser cet écart et d'éviter une **inflation de pénalités**, lesquelles s'avèrent plus destructives que constructives ou éducatives.

- **Les directives de la Direction sont claires :** les conseillers ne doivent pas ou plu avertir les personnes sur les conséquences d'un manquement à leurs obligations (recherches – délais – retard aux entretiens etc.) mais doivent pénaliser d'entrée de jeu. Ces pénalités vécues comme des punitions peuvent très vite engendrer un sentiment d'injustice, voire une descente vers la précarité.

Exemple : Une personne reçoit trois décisions en trois jours car elle a fait une recherche de trop peu durant les trois mois précédant. En cas de manquements répétés, les pénalités deviennent de plus en plus importantes.

- **Les suppressions de permis de travail B (UE/AELE)** en cas d'aide de l'HG et en fin de droit de chômage, même après un grand nombre d'années de résidence. Ceci touche des personnes peu qualifiées. Certains renoncent au complément de l'HG en cas de chômage pour ne pas devoir quitter le pays quitte à se précariser dangereusement. Il en est de même lorsqu'une personne souhaite demander la naturalisation.
NB : à partir de 2017, il faudra être titulaire d'un permis C pour se naturaliser.

– **Les dysfonctionnements institutionnels :**

Les Prestations complémentaires (PC), l'OCPM et certaines caisses de chômage privées dysfonctionnent, ce qui se répercute gravement sur les chômeurs. En voici trois exemples :

- Une **caisse privée** a mis deux ans pour traiter un dossier avant d'accepter la demande de chômage.
- Nous avons dû attaquer une caisse pour **déni de justice** afin qu'elle se décide enfin à statuer sur une demande de chômage (plus d'une année !).
- La **lenteur des renouvellements de permis** empêche les chômeurs de retrouver un travail et s'avère être un grand facteur de stress.

10. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 juin 2015

A la majorité moins 2 abstentions le PV de l'année 2015 est accepté

11. Bilan de l'année écoulée et perspectives pour 2016

– **Renforcement de notre mission de formation de stagiaires juristes**

Du fait de l'instauration de l'école d'avocature, les étudiants en échec se trouvent confrontés à la difficulté de trouver des stages. Nous offrons à ces derniers la possibilité d'une expérience professionnelle, souvent la première, dans le domaine du chômage et des assurances sociales.

Beaucoup considèrent le Trialogue comme un sésame : « Depuis que je travaille au Trialogue, les portes des entretiens d'embauche s'ouvrent à moi ».

Nous tenons beaucoup à ce rôle de formation qui demande un gros investissement mais dont les résultats sont très encourageants. Les stagiaires nous arrivent par le bouche à oreille, par l'Hospice Général (ADR) ou par l'Office de l'emploi (STARE ou PPE+), voire par le programme Erasmus.

Un colloque juridique, très formateur et qui garantit la qualité de notre travail a lieu chaque lundi matin. Un chaleureux remerciement à Isabelle Dubois, avocate, qui nous offre généreusement son temps, sa patience et ses neurones.

– **Quelques exemples d'intervention du Trialogue à l'extérieur**

- **Rencontre avec M. Charles Barbey** directeur de l'OCE dans ses offices, en présence de Mme Dominique Borgeat cheffe de service :

Nous avons pu transmettre les doléances des secrétaires qui reçoivent les personnes envoyées par le chômage + celles qui ressortent durant les permanences juridiques, soit la systématisation des sanctions et la trop grande brièveté des délais pour rédiger un CV, répondre à une assignation.

M. Barbey nous a proposé d'établir une ligne directe avec la Direction de l'OCE ainsi qu'avec sa cheffe de service et un accès direct avec le responsable pour l'engagement de stagiaires dans le cadre des mesures de marché du travail (MMT).

➤ **Rencontre avec Mme Salerno, conseillère administrative de la Ville de Genève, dans ses murs**

Suite à un transfert de compétence décidé par le Conseil administratif, le Trialogue ne relève plus du Département de la cohésion sociale et de la solidarité mais du Département des finances et du logement, lequel gère également le Fonds Chômage.

Nous avons été reçues pour discuter des modalités de ce transfert.

Mme Salerno nous a transmis les coordonnées de sa collaboratrice personnelle afin de bénéficier d'une ligne directe avec son département.

➤ **Collaboration régulière avec le réseau social genevois : l'Amig, l'HG, la Coulou (Carrefour Rue), le service social des HUG, l'OSEO, sans compter de nombreuses autres structures non énumérées ici.**

– **Augmentation de la subvention de la Ville de Genève pour 2016**

Nous dépendons de la Ville de Genève dont nous recevons une subvention affectée aux salaires en plus de la mise à disposition gratuite de la maison.

Depuis plusieurs années, le Trialogue sollicite une augmentation de sa subvention pour ¼ de poste. Cette année, Mme Esther Alder nous a promis de nous insérer dans son budget.

Avant le vote, il s'est avéré que cette augmentation n'y figurait pas. Nous sommes donc passés par la commission des finances qui nous a également refusé l'augmentation (votes clairsemés).

C'était sans compter sur un amendement proposé par le MCG durant une session du Conseil municipal. Ce dernier demandait une augmentation de CHF 50'000.-. L'amendement a été accepté à une courte majorité.

La subvention octroyée par la Ville correspond désormais à 3 postes de travail. Cette augmentation de subvention pour le Trialogue, alors même que le Conseil municipal avait voté une réduction linéaire des subventions, nous fait penser que la Ville de Genève honore et reconnaît notre travail.

Nous tenons à relever qu'étant apolitique, le Trialogue ne démarche pas les partis politiques mais s'adresse uniquement aux institutions (commissions, départements etc.).

12. Aides financières et Fonds "Béquille"

Le Fonds Béquille a absorbé l'abandon de certaines créances du Micro-crédit (1'085.35 sur un montant accordé de 5'250.- en 2015).

13. Approbation des comptes

- Présentation et analyse des comptes par M. Victor Chiou
Le total des montants versés par les communes, en page 7, va être rajouté l'an prochain sur demande d'un membre de l'AG.
- Lecture du rapport de l'organe de contrôle, rédigé par Madame Monique Bagattini de la Fiduciaire « Equinom S.A. » (voir annexe)
- Affectation du Résultat
Les CHF 3'191.- ne seront pas affectés et resteront dans le fonds propre de l'association.
- Approbation des comptes :
Les comptes sont approuvés à la majorité moins une abstention

Remerciement général et enthousiaste à Grazia Zanin et Victor Chiou pour leur travail.

14. Approbation du rapport d'activité 2015

A l'unanimité, le rapport d'activité 2015 est approuvé.

15. Budget 2016

Approbation à l'unanimité par applaudissement.

16. Renouvellement du Comité

Propositions et annonces à l'assemblée générale :

- M. Victor Chiou, trésorier en remplacement de M. Roland Duc
- Dr Bernard de Wurstemberger : membre fondateur en tant que membre ordinaire du Comité
- Départ de Me Florian Baier : lecture de sa lettre
- Arrivée de M. Oscar von Burg au sein du Comité : lecture de sa lettre

Le renouvellement du Comité est accepté sous les applaudissements.

Le Comité dans son ensemble est élu tel que proposé à l'unanimité (voir annexe).

17. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été faite.

18. Divers

Les 20 ans du Trialogue seront fêtés le **samedi 16 septembre 2017.**